



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
28 novembre 2025
Français
Original : anglais

Seizième session

Genève

20-23 octobre 2025

Mise en œuvre de l'Engagement de Séville sur le financement du développement et création d'une plateforme des pays emprunteurs

Table ronde ministérielle

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Dans son allocution liminaire, la Secrétaire générale de la CNUCED a appelé l'attention sur l'urgence de remédier à la situation actuelle, dans laquelle de nombreux pays en développement étaient contraints de choisir entre le défaut de paiement de leur dette et le « défaut de développement ». Il était essentiel de réformer l'architecture financière internationale pour assurer la fourniture de liquidités et d'un soutien anticyclique, et pour accroître les financements des banques multilatérales de développement en vue de mobiliser des capitaux privés. Il était indispensable de créer une plateforme des pays emprunteurs, et la CNUCED pouvait apporter une contribution constructive à cette fin, avec l'appui des autres parties prenantes.

2. La table ronde a réuni les six intervenants suivants : le Ministre péruvien des affaires étrangères ; le Ministre égyptien des finances ; la Directrice générale des finances internationales au Ministère espagnol de l'économie, du commerce et des entreprises ; le Sous-Secrétaire chargé du secteur multilatéral de la Section des relations avec les États et les organisations internationales du Saint-Siège ; le Coprésident du Groupe d'experts chargé de promouvoir des solutions politiques pour résoudre la crise de la dette ; le Directeur exécutif du Centre Sud. La responsable du Service de la dette et du financement du développement de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement de la CNUCED a animé les débats.

3. Au cours des débats, les intervenants ont exprimé diverses préoccupations concernant la crise de la dette et du développement. Il était selon eux urgent de faire face aux problèmes d'endettement, notamment au coût élevé du service de la dette, et de trouver des solutions concrètes pour l'avenir. L'un des intervenants a souligné que, d'un point de vue éthique, la dignité humaine devait être au cœur des discussions sur les solutions visant à préserver le potentiel de développement des pays et la marge d'action budgétaire nécessaire pour investir dans les populations.

4. Les intervenants sont convenus que l'Engagement de Séville, document final de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement tenue plus tôt en 2025, marquait une avancée, car il prévoyait des mesures pragmatiques dans un contexte où la coopération multilatérale était constamment mise à mal. Il importait de poursuivre sur cette lancée en prenant des mesures concrètes mobilisant toutes les parties prenantes. En prévision de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, un



intervenant a fait part de ses observations sur les 11 recommandations concrètes du Groupe d'experts du Secrétaire général de l'ONU chargé de la question de la dette, notamment celles visant à pallier les lacunes du Cadre commun du Groupe des 20 pour le traitement de la dette en ce qui concernait la restructuration de la dette. Un autre intervenant a décrit les activités menées pour donner suite à l'Engagement de Séville, notamment la création du Centre mondial pour les échanges dette-développement et la mise en place d'une plateforme des pays emprunteurs.

5. Tous les intervenants se sont dits favorables à la création de la plateforme des pays emprunteurs. Certains ont souligné que cette plateforme comblerait une lacune majeure de l'architecture financière internationale actuelle. Selon eux, elle permettrait aux pays qui se trouvaient dans des situations similaires d'échanger leurs expériences sur les moyens de surmonter leurs difficultés et de bénéficier d'une assistance technique sur des questions complexes, telles que les échanges dette-développement. D'après un autre participant, pour que cette plateforme réalise tout son potentiel, il fallait que les pays emprunteurs en définissent les principaux éléments. Plusieurs intervenants ont estimé que, compte tenu de son expertise technique et de son rôle fédérateur, la CNUCED était bien placée pour assurer la fonction essentielle de secrétariat de la plateforme et que cette dernière bénéficierait d'une coopération élargie avec de multiples parties prenantes.

6. Plusieurs intervenants ont souligné qu'il importait que les pays en développement coopèrent pour surmonter leurs difficultés communes liées à la dette. Un intervenant a également souligné la nécessité de fournir aux pays emprunteurs une assistance technique accrue pour leur permettre d'utiliser des outils complexes de gestion de la dette souveraine et a fait observer que la plateforme des pays emprunteurs serait une solution clé. À la lumière de la récente expérience concluante de l'Égypte en matière d'échanges dette-développement, il a rappelé la complexité de ces instruments financiers et appelé à une intensification et à une normalisation de ces opérations afin d'en exploiter pleinement le potentiel.

7. Certains intervenants ont également présenté le point de vue du Nord mondial sur la crise actuelle de la dette dans les pays en développement. Un intervenant a donné des exemples de la manière dont les pays créanciers pouvaient assumer leur part de responsabilité, notamment l'adoption par l'Espagne d'une clause de suspension du service de la dette applicable à ses prêts aux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, qui avait doté ces derniers d'une marge d'action budgétaire pour faire face aux chocs extérieurs. Un autre intervenant a souligné que la plateforme des pays emprunteurs ne menacerait pas les intérêts des pays créanciers, et constituerait même un atout pour eux, car elle renforcerait les capacités de gestion de la dette au profit de toutes les parties concernées. Cette plateforme pourrait également permettre aux pays emprunteurs d'interagir si besoin avec diverses parties prenantes, y compris les créanciers, plutôt que de réunir débiteurs et créanciers dans un forum mixte, ce qui ferait double emploi avec les mécanismes existants.

8. Dans l'ensemble, les intervenants ont souligné qu'il importait de prendre des mesures concrètes pour sortir du bourbier de la dette. Plusieurs d'entre eux ont proposé des mesures concrètes pour renforcer la coopération entre les pays en développement et suivre l'exécution de l'Engagement de Séville, notamment la mise en place d'initiatives de suivi. Ils ont également souligné que la CNUCED avait un rôle déterminant à jouer dans la concrétisation des engagements pris dans le cadre de ces initiatives et l'appui à la plateforme des pays emprunteurs.